



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION

Suivi d'habitats d'intérêt européen sur le site Natura 2000 du complexe tourbeux de Virennnes (Tourbière du Haut Livradois)

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Tony BERNARD
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 29 mars 2016.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée, un marché simple passé en procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3- Objet de la consultation / Durée

La mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 « Tourbière du Haut Livradois – complexe tourbeux de Virennnes » FR 8302002 prévoit différentes actions dont le suivi scientifique du site. En 2017, le Parc naturel régional du Livradois - Forez, structure porteuse de l'animation du document d'objectifs, s'appuiera sur un prestataire pour réaliser le suivi d'habitats d'intérêt européen via l'étude de 2 transects phyto-sociologiques.

Le prestataire retenu devra conduire les actions décrites dans le cahier des charges techniques joint à la présente consultation.



Le contrat sera conclu pour une période comprise entre la notification du marché et le 31/01/18 pour le rendu définitif du rapport d'étude. Un premier rendu est attendu pour le 31/12/17. Le Parc naturel régional du Livradois - Forez se donne ainsi la possibilité d'apporter des remarques et corrections jusqu'au 15/01/18. Le rendu définitif est attendu pour le 31/01/18.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. La valeur scientifique et technique (40%)
2. Le prix (40%)
3. Le délai d'intervention et le planning proposé (20%)

Conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée, le devis remis par l'entreprise et le cahier des clauses techniques particulières défini par le Parc naturel régional du Livradois - Forez.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures pourront être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : compta@parc-livradois-forez.org.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.



8- Acomptes

- Un premier acompte de 30% sera versé à réception de la lettre de commande et sur présentation d'une facture.
- Le solde de 70 % sera versé à l'issue de la mission après acceptation par le Parc naturel Régional du Livradois Forez du rapport d'étude final adressé au plus tard le 31/01/2018 et sur présentation d'une facture.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le 12 juin 2017– 12 H 00 (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif du matériel et des moyens humains
- ✓ Le devis
- ✓ Le cahier des clauses techniques particulières paraphé

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Signature et Cachet du Directeur du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez